

Demain l'Université de Strasbourg

Point 4 : Mise en place de la commission des finances

Exposé des motifs :

L'une des deux missions prioritaires qu'il reviendra à l'Assemblée Constitutive Provisoire d'assurer aura trait à l'adoption du budget 2009 de l'Université de Strasbourg.

Le montant de ce budget qui sera largement supérieur à la somme des budgets actuels des quatre établissements publics appelés à se fondre dans l'Université de Strasbourg en raison de la délégation par le Ministère à la future Université des crédits de rémunération des personnels auparavant payés par l'Etat, la complexité qu'il revêtira en raison de l'agrégation en un seul ensemble de problématiques financières gérées jusqu'ici de manière autonome par chaque établissement, les incertitudes liées au financement du contrat 2009-2012 ainsi que celles résultant du nouveau modèle de calcul des dotations de fonctionnement des Universités, liées désormais à leur performance, sont autant d'éléments qui militent pour que s'opère une instruction des questions financières en amont des réunions de l'Assemblée Constitutive Provisoire.

La mise en place d'une commission des finances qui assurera une telle fonction et qui pourra, par ses avis, éclairer les débats de l'Assemblée apparaît donc indispensable.

Pour des raisons d'efficacité, il est proposé que les commissions des finances déjà instituées dans chacune des Universités fondatrices de l'UdS, constituent la commission des finances du nouvel établissement, l'expertise de leurs membres dans le domaine budgétaire constituant par ailleurs un gage d'efficacité de cette nouvelle instance.

Celle-ci cèdera la place au 1^{er} janvier 2009 à la commission spécialisée que les statuts de l'UdS auront, le cas échéant, instituée.

Rapporteur :

. Monsieur Gilbert KNAUB, Administrateur provisoire de l'Université de Strasbourg

Délibération :

L'Assemblée Constitutive Provisoire approuve le principe de la création d'une commission des finances de l'Université de Strasbourg pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2008 constituée par la réunion des commissions des finances en exercice dans les Universités Strasbourg I, Strasbourg II et Strasbourg III.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	174
Nombre de votants	122
Nombre de voix pour	117
Nombre de voix contre	1
Nombre d'abstentions	4

L'Administrateur provisoire de
l'Université de Strasbourg



Gilbert Knaub